

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ACCÉLÉRATION ET À LA SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT  
DÉGRADÉ ET DES GRANDES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT - (N° 1984)

## AMENDEMENT

N ° CE153

présenté par

M. Cordier, Mme Bonnet, Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller,  
M. Forissier, M. Habert-Dassault, M. Herbillon, M. Juvin, M. Kamardine, M. Neuder, M. Portier,  
M. Taite, M. Jean-Pierre Vigier, M. Viry, M. Vincendet, M. Ray et Mme Petex-Levet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.